Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 40 (2013)

Heft: 3

Artikel: Confusion dans la politique de défense

Autor: Müller, Jürg

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-911706

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE SUISSE Juin 2013 / N°3 Image: Chappatte

Confusion dans la politique de défense

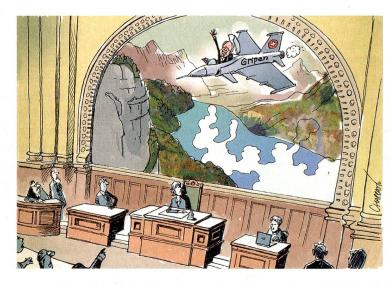
La politique de sécurité suisse baigne actuellement dans l'incertitude: le Parlement et le gouvernement sont en désaccord sur le montant des dépenses militaires, le Gripen traverse de violentes turbulences et les prochaines votations populaires s'annoncent tendues. Instantané de la session de printemps au Parlement. Par Jürg Müller

Le colonel Peter Forster, rédacteur en chef du magazine «Schweizer Soldat», a ouvert les hostilités contre le Conseil fédéral en écrivant dans «Pro Libertate» que ce dernier joue «avec un bien précieux, la sécurité de notre pays». Selon lui, la manière dont le Conseil fédéral passe outre les décisions du Parlement est «scandaleuse» et il est

donc nécessaire de «s'opposer même à notre propre gouvernement». La charge du colonel est due au désaccord entre le Conseil fédéral et le Parlement sur le montant des dépenses militaires. Le Parlement veut débloquer plus d'argent pour l'armée que le Conseil fédéral. Ce désaccord sur les finances est symptomatique d'une incertitude profonde sur la future orientation de l'armée.

Atterrissage forcé au Conseil des États

Cette incertitude s'est manifestée dans toute sa splendeur à la session de printemps des Chambres fédérales. L'acquisition du nouvel avion de combat était à l'ordre du jour du Conseil des États. Le conflit autour du Gripen suédois (voir «Revue Suisse» 5/2012) semblait désamorcé: après avoir émis des critiques, les partis bourgeois s'étaient rangés derrière le ministre de la Défense Ueli Maurer peu avant le débat parlementaire. Seule la gauche a rejeté à l'unanimité l'achat du jet de combat. Mais le projet a fait contre toute attente un atterrissage forcé au Conseil des États, qui, s'il a approuvé le Gripen, a refusé de suspendre la limitation des dépenses nécessaires à la réalisation du projet. Ce qui équivaut à un non au Gripen. Il est donc clair que certains représentants des partis bourgeois sont sceptiques face à l'acquisition du jet de



combat. Ils pensent que la flotte actuelle est suffisante pour les activités de la police aérienne, qu'un combat aérien au-dessus de la Suisse est fort peu probable dans un futur proche et que les drones sont l'avenir des missions de combat aérien.

Les observateurs supposent certes que l'avion de combat décollera à l'automne au Conseil national malgré les réserves de la commission de la politique de sécurité, ainsi que lors d'un autre tour au Conseil des États. Mais le peuple aura le dernier mot car il est sûr que la décision sera soumise à un référendum ou à une initiative. La position ambivalente du Conseil des États et le désaccord des partis bourgeois pèseront négativement dans la campagne de votation. Les opposants sauront largement en tirer profit.

Projets de politique de défense critiques

Le Gripen n'expliquera pas à lui seul les tensions et l'ardeur de la bataille électorale, qui portera aussi sur une initiative populaire du Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA) qui vise à supprimer toute obligation générale de servir. Au printemps, l'initiative a été rejetée par les deux Chambres. Mais la campagne de votation donnera lieu à des questions de fond sur l'avenir de l'armée. Et il ne faut pas sous-estimer le GSsA. En 1989, 35,6 % avaient voté pour la demande radicale de supprimer l'armée. En 1992, il a réuni en un

mois (!) plus de 500 000 signatures contre l'achat de l'avion de combat F/A-18, un record en termes de délai et de nombre de signatures. Le GSsA a ensuite perdu lors de la votation populaire, mais 43 % avaient voté contre l'achat. Aucune surprise n'est donc exclue, tant pour l'obligation de servir que pour le Gripen.

Situation peu enviable

Le désaccord sur le plafond de dépenses de l'armée susmentionné est un autre facteur d'incertitude. Dans le rapport sur l'armée 2010, le Conseil fédéral a fixé le plafond à 4,4 milliards de francs par an et a demandé de réduire l'effectif des troupes à 80 000 hommes. Le Parlement voulait pour sa part 100 000 hommes et 5 milliards. Le Conseil fédéral s'y est opposé et se montre prêt, pour des raisons politico-financières, à relever le plafond à 4,7 milliards seulement. Au printemps 2013, le Conseil national a insisté sur les 5 milliards pour l'armée. La majorité pense qu'au-dessous de ce seuil, le mandat de l'armée est remis en question. Mais aucun consensus sur le contenu de ce mandat ne point à l'horizon. La minorité au Parlement a donc argué qu'il était impossible de fixer un plafond sans avoir discuté au préalable des menaces actuelles et des défis futurs de l'armée.

La réforme de l'armée prévue sera l'occasion de le faire. Elle doit être mise en consultation au milieu de l'année 2013. Le débat parlementaire sur l'évolution de l'armée n'aura toutefois lieu que l'année prochaine. La situation des planificateurs militaires est donc peu enviable. Ils vont évoluer encore un moment en terrain vague.